



HAL
open science

Au-delà des stéréotypes : La culture politique du pétrole et l'État en Afrique

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

► **To cite this version:**

Marc-Antoine Pérouse de Montclos. Au-delà des stéréotypes : La culture politique du pétrole et l'État en Afrique. 2019. halshs-02156428

HAL Id: halshs-02156428

<https://shs.hal.science/halshs-02156428>

Submitted on 14 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Au-delà des stéréotypes : La culture politique du pétrole et l'État en Afrique

Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Citer : PEROUSE DE MONTCLOS, Marc-Antoine, 2019. Au-delà des stéréotypes : la culture politique du pétrole et l'État en Afrique. *Esquisses | Les Afriques dans le monde* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://elam.hypotheses.org/2090>
Version PDF : 21 pages.

L'auteur : Marc-Antoine Pérouse de Montclos est directeur de recherches à l'Institut de recherche pour le développement / Ceped (UMR 196, Paris).

Mots-clés : pétrole, corruption, autoritarisme, malédiction des ressources, Nigeria.

Résumé : Face à une littérature académique extrêmement abondante et peu consensuelle, il n'est pas facile de questionner la relation entre la production pétrolière, l'État et le citoyen en Afrique. Sans prétendre à la moindre exhaustivité, cet article vise ainsi à réhabiliter l'importance des études monographiques, à déconstruire certaines idées reçues et à proposer quelques pistes de recherches qui s'appuient sur l'expérience du Nigeria et sur la critique de la théorie de la malédiction des ressources. Elle invite à considérer la plupart des États africains comme des acteurs matures de la production pétrolière. En effet, les rapports de force ont considérablement évolué et l'économie politique d'un monde global oblige à renouveler les cadres analytiques des théories dépendantistes des années 1970.

Abstract: A prolific and non-consensual academic literature makes it difficult to analyse the relationship between oil production, the state and the citizen in Africa. While criticizing the resource curse theory and deconstructing stereotypes on the black gold, this paper thus calls for more field research and monographic studies. Illustrated by a focus on Nigeria, it does not claim to be exhaustive but it shows that most African states have become prime actors of oil production on the continent. Indeed, the political economy of a global world has changed a lot since the nationalization of the oil industry in the 1970s.

Le pétrole a fait l'objet d'innombrables études qui, pour beaucoup, portent sur sa dimension stratégique et économique dans les relations internationales (Mazzucchi 2017 ; Winegard 2016 ; Furfari 2012 ; Wenar 2016). En Afrique comme ailleurs, il suscite aussi des fantasmes qui donnent lieu à toutes sortes de théories plus ou moins fantaisistes (Pérouse de Montclos 2014). Pour autant, les recherches sur le sujet traitent d'une façon bien univoque du rapport de l'État aux citoyens. Très anglo-saxonne, la littérature académique sur la « malédiction du pétrole », l'*oil curse*, se fonde essentiellement sur les appareils statistiques des économistes. Elle est souvent assez théorique, comparatiste et internationaliste, réduisant la question des effets politiques du pétrole à la corruption et à l'autoritarisme. Les géographes, eux, sont plus intéressés par la notion d'enclave, l'emplacement des gisements ou le tracé des pipelines. Quant aux spécialistes de la responsabilité sociale des entreprises pétrolières, fort nombreux dans les écoles de commerce, leurs travaux s'appuient trop rarement sur des enquêtes de terrain dans les pays en développement.

Cette note vise ainsi à dépasser la répugnance des sociologues du politique à l'égard d'un objet sale dont l'étymologie du *crude oil* en anglais renvoie à un mot latin et espagnol, *cruor*, désignant un « sang visqueux » (Sawyer 2004). Sans prétendre à la moindre exhaustivité au vu de l'abondance de la littérature académique sur le sujet, l'objectif est tout à la fois de replacer

l'Afrique dans un débat plus général, de réhabiliter l'importance des études monographiques, de déconstruire certaines idées reçues et de proposer quelques pistes de recherches qui s'appuient sur ma propre expérience du Nigeria et sur mes précédentes critiques de la théorie de la malédiction des ressources (Pérouse de Montclos 2014b). La vision, communément partagée, de la production pétrolière comme facteur de corruption et d'autoritarisme appauvrit l'analyse en occultant les autres mécanismes de production du politique et d'appropriation des ressources minières.

Il importe à cet égard de considérer la plupart des États africains comme des acteurs matures de la production pétrolière. Les rapports de force ont considérablement évolué et l'économie politique d'un monde global oblige à renouveler les cadres analytiques des théories dépendantistes des années 1970. Dans l'étude qui suit, je souligne ainsi la nécessité de développer des approches qualitatives et empiriques sur les industries extractives du secteur des hydrocarbures. En dépit de l'opacité d'un milieu rétif à la recherche, quelques monographies démontrent en effet qu'il est tout à fait possible de mener des enquêtes de terrain sur les compagnies pétrolières et sur les communautés « hôtes » (*host communities*) des gisements *onshore* (voir, entre autres, Soares de Oliveira, Ricardo 2007 ; Patey 2014 ; Appel 2012a ; Pérouse de Montclos 2012). D'un point de vue sociologique et anthropologique, il convient en outre de s'intéresser à l'émergence de « cultures pétrolières » qui dépassent le cercle des acteurs directement concernés par la production¹. L'économie politique des hydrocarbures est bien trop complexe pour qu'on la limite à des rapports d'exploitation entre des multinationales « modernes » et des communautés d'autochtones plus ou moins « traditionalistes ».

Des approches globales plutôt que locales

Il n'y a pas lieu de résumer ici une littérature académique extrêmement riche sur le pétrole dans les relations internationales, qu'il s'agisse d'analyser la stratégie d'approvisionnement des pays riches ou les effets néfastes de la production dans les régions en développement. Deux points frappent immédiatement le lecteur. D'abord, cette littérature se base essentiellement sur des approches globales et comparatistes plutôt que locales. Quand bien même ils seraient alimentés par des enquêtes de terrain, leurs cas d'étude servent surtout à illustrer un propos général et théorique : ils sont à la périphérie de l'analyse et ne constituent pas le centre de l'investigation. En outre, ils se situent en quelque sorte « hors-sol ». En témoigne à sa manière la notion d'enclave qui intéresse tant les géographes et que l'anthropologue James Ferguson reprend à son compte lorsqu'il décrit l'Afrique utile et pétrolière comme un archipel de concessions qui s'inscrivent dans les réseaux de la finance internationale et sont sécurisées par des forces spéciales (Ferguson 2005).

Issues du monde des économistes et très prisées dans les milieux académiques anglo-saxons, les théories de la « malédiction du pétrole » (*oil curse*) et de la « [maladie hollandaise](#) » (*Dutch disease*) sont significatives de ces approches globales². En Afrique, elles font régulièrement référence à des pays comme le Nigeria, le Soudan, l'Angola, le Gabon, le Congo et l'Algérie, qui sont souvent présentés comme des exemples emblématiques du mal-développement. En effet,

¹ Parmi les rares études à ce sujet, voir, par exemple, Apter (2005).

² On en trouvera une bibliographie dans Pérouse de Montclos (2014b).

leurs trajectoires n'ont pas suivi les attendus du modèle libéral selon lequel l'ouverture démocratique de régimes autoritaires devrait aller de pair avec la croissance économique et la hausse des revenus des États et des populations.

Géant démographique et premier producteur de pétrole du continent jusqu'à une période récente, le Nigeria semble notamment accumuler tous les poncifs du genre en termes de pauvreté, de corruption et de violence. Le boom pétrolier des années 1970, en l'occurrence, y a coïncidé avec une explosion de la criminalité, un afflux d'armes et une démobilisation très rapide des sécessionnistes et des soldats qui avaient combattu pendant la guerre du Biafra en 1967-1970. Le problème s'est ensuite aggravé du fait de la crise économique des années 1980 et du détournement massif de fonds publics par la dictature militaire durant les années 1990. Malgré le retour à un régime civil et parlementaire au cours de la décennie suivante, le pays continue aujourd'hui de connaître des niveaux de violence élevés³. Des stratèges américains ont même considéré qu'il s'agissait d'un État failli, provoquant un scandale au Nigeria (National Intelligence Council 2005 : 16).

Indéniablement, le Nigeria donne le sentiment d'un immense gâchis car l'afflux de pétrodollars n'a pas permis de poser les bases d'un développement industriel ou agricole. Au contraire, le boom pétrolier des années 1970 a creusé les inégalités sociales et n'a pas sensiblement amélioré les conditions de vie de la population, à la différence de l'Irak, de l'Algérie ou de la Libye à la même époque. Au Nigeria, la rente s'est en grande partie évaporée dans les méandres des circuits de la corruption et de la fuite des capitaux. La production agricole s'est effondrée et l'industrie n'a jamais vraiment décollé. Michael Ross estime que les revenus tirés des hydrocarbures (ventes de pétrole et de gaz, taxes sur les profits, royalties, amendes pour faits de pollution, bonus au moment de la signature de contrats de concessions) ont rapporté au Nigeria environ 231 milliards de dollars US entre 1970 et 1999, soit l'équivalent, en dollars constants, de 1 900 dollars US par habitant, enfants compris. En termes réels, le revenu *per capita* y a cependant diminué de 264 à 250 dollars par an pendant la même période (Ross 2003 : 2). En dollars constants, le produit intérieur brut par habitant est aujourd'hui inférieur à son niveau de 1970 et à la moyenne du continent africain. Des économistes de la Banque mondiale adeptes de la théorie de la malédiction des ressources remarquent ainsi qu'en 1965, le produit intérieur brut par habitant était de 245 dollars par an à une époque où les revenus pétroliers équivalaient à 33 dollars par habitant par an. En 2000, phase de renchérissement des prix du baril, ces derniers étaient montés à 325 dollars par an sans que le produit intérieur brut par habitant n'augmente. Autrement dit, les revenus tirés de la production d'hydrocarbures sur la période considérée ont non seulement échoué à financer une dynamique de développement, mais ils ont vraisemblablement contribué au déclin des conditions de vie de la population (Sala-i-Martin et Subramanian 2003 : 17).

Autre souci typique de la « maladie hollandaise », le boom pétrolier des années 1970 a détruit une partie de l'économie agricole et rendu le Nigeria très dépendant des importations alimentaires et des fluctuations des prix du baril, phénomène dont on ressent aujourd'hui tout l'impact social, notamment pour ce qui est du versement des salaires de la fonction publique. La production d'hydrocarbures, qui représente à peu près la moitié du produit intérieur brut, a en l'occurrence pu fournir plus de 85 % des revenus du gouvernement et jusqu'à 99 % des recettes de ses exportations en 2000. Le changement a été très brutal. À elle seule, la part du pétrole est passée de 10 % à 55 % du

³ En 2003, année d'élections présidentielles, on estime que les violences à caractère politique ont pu y provoquer jusqu'à 0,2 mort pour 100 000 habitants et la Banque mondiale avait classé le Nigeria comme le dix-septième pays le plus instable sur le plan politique. Cf. Mack *et al.* (2005 : 92).

produit intérieur brut et de 59 % à 85 % du total des exportations en valeur entre 1970 et 2005 (Budina *et al.* 2007 : 4). Avec l'Algérie et la Libye, le Nigeria est alors devenu un des trois pays du monde les plus dépendants des revenus du pétrole et du gaz, qui représentaient jusqu'à 98 % des recettes en devises de ses exportations entre 2000 et 2004 (Frynas 2009 : 7).

Dans le dispositif argumentatif des théoriciens de la malédiction des ressources, le Nigeria constitue ainsi un cas emblématique dont les échecs sont mis sur le compte de la mauvaise gouvernance. À la différence d'autres pays producteurs, les revenus de sa rente ont en effet servi à financer l'augmentation de la consommation plutôt que des investissements en capital dans des projets de développement ; et quand des investissements ont eu lieu, ils sont restés inaboutis du fait des détournements de fonds publics. Autre inconvénient, la manne pétrolière a permis au Nigeria de s'endetter massivement et déraisonnablement, à tel point que le pays s'est retrouvé en situation de cessation de paiement à cinq reprises dans les années 1980 et 1990, un record. Selon les théoriciens de la malédiction des ressources, les échecs économiques ont également exacerbé, voire causé la mauvaise gouvernance politique et le déficit démocratique du géant de l'Afrique. Les uns se sont en quelque sorte nourris de l'autre.

Il serait fastidieux de décrire tous les mécanismes que les spécialistes de la version politique de la *Dutch disease* ont identifiés pour expliquer le lien entre production pétrolière, rente, dictature, corruption et pauvreté dans les pays en développement. L'idée centrale est que, tout comme l'aide au développement, les royalties affaiblissent le contrat social car ils permettent aux États producteurs de se passer de l'impôt sur le revenu et de ne plus rendre de comptes aux citoyens pour financer, entre autres, leur appareil répressif. Les spécialistes de la *political Dutch disease* mettent ainsi en avant le principe du *no tax no vote* pour expliquer comment l'économie politique du pétrole a pu favoriser l'autoritarisme (Karl 1997).

La malédiction des ressources, la maladie hollandaise et les limites du déterminisme économique

Très centré sur le modèle européen et américain, le raisonnement qui impute aux royalties pétrolières l'absence de représentation politique occulte cependant la trajectoire historique d'un processus de fiscalisation qui, en Afrique, a surtout été synonyme d'exploitation et non d'accès à des droits civiques. Du temps de la traite des esclaves, le versement d'un tribut était ainsi un acte de soumission et, bien souvent, une obligation religieuse, telle la *zakat* des musulmans, en échange d'une certaine forme de protection, sous peine de représailles ou d'asservissement. Mais le prélèvement de l'impôt s'apparentait aussi à de l'extorsion. Avec la conscription et les réquisitions forcées du colonisateur, les paysans n'ont d'ailleurs pas manqué d'assimiler l'introduction de nouvelles taxes et droits de péage (ou de douane) aux pratiques des chefferies coutumières d'autrefois, voire à celles des bandits de grand chemin. Dans le nord du Nigeria, par exemple, le paiement d'une redevance foncière aux émirs était confié à des messagers (*jakadu* en haoussa) qui menaçaient souvent de razzias les communautés réticentes à s'acquitter d'un tribut (*gaisuwa*) (Pierce 2005). Après la chute du califat de Sokoto en 1903, les Britanniques ont alors repris à leur compte un principe islamique appelé *murgu* pour laisser les esclaves racheter leur liberté... et payer l'impôt aux autorités coloniales. La taxation de la paysannerie était très dure et a pu atteindre jusqu'à un tiers du revenu net des cultivateurs ou des éleveurs, ouvrant la voie à des

pratiques de pots-de-vin pour réduire l'assiette fiscale en sous-estimant l'étendue des récoltes ou des cheptels (Ochuno 2009).

Dans tous les cas, les prélèvements fiscaux ne garantissaient nullement un contrat social ou des droits politiques pour les colonisés. Après les indépendances, des États rentiers et pas encore pétroliers comme le Nigeria ont ensuite continué de se financer autrement que par l'impôt sur le revenu, en l'occurrence en achetant à bas prix les récoltes exportées par des offices de commercialisation des produits agricoles, les *marketing boards*. En abondant les caisses de l'État, la mise en production du pétrole a plutôt permis de soulager la pression fiscale sur les masses paysannes et son effet libérateur a été particulièrement apprécié par des partis progressistes tels que le PRP (*People's Redemption Party*) dans la ville de Kano pendant la Seconde République (1979-1983). D'une manière générale, on voit en fait mal comment pourrait s'appliquer le principe du *no tax no vote* dans des pays qui, de toute façon, parviennent très difficilement à lever des impôts sur le revenu. Au Nigeria par exemple, il n'est pas du tout évident que la fin de la dépendance économique au pétrole permettrait de diversifier l'assiette fiscale, d'améliorer les capacités de perception du Trésor Public... et d'obliger une démocratie mafieuse à rendre davantage de comptes aux citoyens.

Il convient à cet égard de remettre en cause le déterminisme des théories de la malédiction des ressources. Je reprends et résume ici certaines de mes remarques sur les limites d'une approche trop globale et réductrice des spécificités du terrain (Pérouse de Montclos 2014b). Le premier point est que les spécialistes de la *political Dutch disease* utilisent surtout des argumentaires statistiques et tendent à confondre corrélation et causalité, quitte à imputer à l'exploitation pétrolière des conflits armés qui lui sont bien antérieurs, comme au Soudan ou en Angola. La rébellion de l'enclave angolaise de Cabinda, par exemple, a démarré avant la mise en production du pétrole. De plus, les ressources du sous-sol n'ont guère contribué à viabiliser le projet d'indépendance des sécessionnistes ; au contraire, elles ont plutôt incité Luanda à affirmer son emprise et à bloquer toute tentative de négociation en faveur d'un surcroît d'autonomie.

Bien entendu, cela ne signifie pas que la production pétrolière n'aurait eu aucun effet sur le conflit, qui s'est nourri des tensions stratégiques autour de l'exploitation des hydrocarbures de la région⁴. Mais l'analyse des guerres qui ont ravagé ou qui continuent de déchirer les pays pétroliers africains exige de prendre en compte les autres facteurs de violence. Avec le géographe Philippe Le Billon, il convient ainsi de distinguer les « ressources de la guerre » des « guerres pour les ressources » (Le Billon 2012). À quelques exceptions près (le delta du Niger, l'Irak, la Syrie ou le Daghestan), le pétrole finance généralement les armées gouvernementales car, pour les insurgés, il est plus difficile à extraire, à transporter et à vendre illégalement que les diamants ou les stupéfiants. Bien souvent, les guerres entraînent en outre une diminution, voire un arrêt des processus d'exploitation, comme au Biafra en 1968 ou en Tchétchénie où, pendant la seconde guerre d'indépendance, la production pétrolière officielle est tombée de 4 200 tonnes par jour en 1998 à 400 en 1999, le reste allant dans la poche des seigneurs de guerre (Khizrieva et Stephen 2011). Dans de tels contextes, le pétrole se fait vite rare et n'est bientôt plus en mesure de financer les belligérants ; à cet égard, on voit mal l'intérêt que, de leur côté, les opérateurs de l'industrie auraient à provoquer ou à entretenir des conflits préjudiciables à leurs activités.

⁴ Incidemment, le Front de libération de l'Enclave de Cabinda a même pu tirer parti très indirectement des ressources en hydrocarbures des pays voisins où il avait ses bases arrière, par exemple quand le directeur adjoint d'Elf-Congo, Auguste Tchioufou, a pris la présidence du mouvement en 1974.

Les « guerres pour les ressources », quant à elles, sont extrêmement rares et ne peuvent être dissociées de leur contexte social et politique. L'anthropologue Gunther Schlee va même jusqu'à en nier l'existence (Schlee 2008). Certes, l'accès aux ressources joue un rôle dans à peu près tous les conflits. Pour autant, il est extrêmement difficile, voire impossible, d'isoler le pétrole parmi les nombreux facteurs qui contribuent à créer des tensions et à modifier les rapports de pouvoir sur la scène politique. Le débat n'est certainement pas nouveau et renvoie à sa manière aux controverses à propos des motifs profonds de la colonisation de l'Afrique. Avec une population stationnaire et une croissance industrielle lente, la France n'avait en effet pas besoin de se lancer dans des aventures coloniales pour employer un surplus d'hommes ou pallier un manque de matières premières et de débouchés ; elle a d'ailleurs continué de placer ses capitaux en Europe ou en Amérique, plutôt qu'en Afrique. Raymond Aron dénonçait ainsi le mythe selon lequel « les capitalistes, banquiers ou industriels [auraient], en tant que classe et pour accroître leurs surprofits, poussé les gouvernements européens à conquérir des colonies, voire à se faire la guerre ». « L'ambition de grandeur et de gloire qui animait les gouvernants, ajoutait-il, a pesé davantage sur le cours des événements que l'influence, plus ou moins camouflée, des sociétés anonymes », ce qui n'a d'ailleurs préjugé en rien de la rentabilité des colonies ou de l'invocation par les Français, les Italiens et les Britanniques du principe de la liberté de commerce pour justifier leur invasion de la Tunisie, de la Somalie ou du nord du Nigeria (Aron 1962 : 265-269).

Concernant le rôle joué par le pétrole, le grand défaut des théories de la malédiction des ressources est ainsi d'ignorer les passions humaines, les dynamiques identitaires et les rivalités communautaires pour tout réduire à des oppositions matérialistes entre acteurs économiques rationnels. Une pareille tendance au « scientisme » est d'ailleurs critiquée par les économistes hétérodoxes, entre autres parce qu'elle ne prend pas en compte les lacunes, les distorsions et les déficiences des données quantitatives (Orléan 2015). De plus, l'analyse des convergences ou des divergences statistiques à l'échelle internationale n'est guère convaincante, faute de pouvoir comparer des États à conditions strictement équivalentes, qu'ils produisent ou non du pétrole. Sans même parler de la Norvège dans le monde développé, certains pays pétroliers connaissent en fait une remarquable stabilité politique, à l'exemple du royaume saoudien ou des Émirats arabes unis (Dunning 2005). Il n'y a certainement pas de lien mécanique entre violence, fragilité des institutions étatiques et dépendance aux revenus des ressources en hydrocarbures.

Il en va de même pour les dynamiques insurrectionnelles des communautés directement affectées par les activités d'extraction. Comme les populations autochtones du Canada, par exemple, les nomades de la péninsule de Yamal en Sibérie ne se sont pas rebellés violemment contre les compagnies qui exploitaient des gisements situés sur leurs terrains de chasse (Stammler 2011). En Afrique, les Gabonais et les Congolais du littoral n'ont pas non plus cherché à prendre les armes pour protester contre les méfaits de l'industrie pétrolière, ceci pour des raisons qui tiennent tout à la fois à la démographie, au couvert végétal, aux difficultés de transport, à la localisation *offshore* de la plupart des gisements et à la nature d'États d'autant plus facilement clientélistes qu'ils sont peu peuplés et qu'ils peuvent acheter la paix sociale. Au Nigeria, en revanche, les Ogoni puis les Ijaw du delta du Niger ont fomenté des rébellions qui ont vite pris un tour violent et qui ont été réprimées dans le sang.

De la nécessité d'un retour à l'Histoire

Les exceptions sont trop nombreuses et les cas trop divers pour qu'on puisse en tirer une règle générale. Des adeptes de la statistique estiment par exemple que la présence de pétrole exacerbe les conflits séparatistes, qui auraient encore plus de chances d'éclater lorsqu'ils concernent des zones peu peuplées, distantes des capitales et proches de frontières internationales (Buhaug et Rod 2006). Mais la trajectoire du Biafra surpeuplé et enclavé, à l'écart de frontières internationales, dément cette assertion. Victimes de pogroms en 1966, les sécessionnistes igbo ont opté pour l'indépendance en 1967 parce qu'ils craignaient un génocide. Ils ont essentiellement lutté pour leur survie, même si la perspective d'obtenir des revenus pétroliers a pu alimenter le discours des séparatistes à propos de la viabilité économique de leur République. Le Biafra n'est d'ailleurs pas un cas unique en la matière. À la fin de la guerre froide, la présence de pétrole a également soutenu la demande d'indépendance des nationalistes tchéchènes, qui ont promis un avenir radieux en dépit de l'épuisement des gisements (Khizrieva et Reyna 2011 : 289). Au Biafra comme en Tchétchénie, peut-on pour autant supposer raisonnablement qu'il n'y aurait pas eu de conflit s'il n'y avait pas eu de pétrole ? Rien n'est moins sûr !

La périodisation des revenus pétroliers n'est pas non plus anodine à cet égard. Au Nigeria, les changements de régimes civils et militaires ne correspondent pas aux évolutions des prix du baril et des niveaux de production (Haber et Menaldo 2011 : 1). En l'occurrence, le retour à un gouvernement élu a coïncidé avec le deuxième choc pétrolier de 1979, tandis que l'armée reprenait le pouvoir en période de crise économique et de chute des revenus tirés de l'exploitation d'hydrocarbures fin 1983. Lors de l'instauration d'une Quatrième République en 1999, encore, les militaires sont retournés dans les casernes alors que les prix du baril connaissaient une embellie, mais la première alternance démocratique du pays, avec les élections présidentielles de 2015, s'est produite au moment où les cours du baril étaient en train de s'effondrer.

Les comparaisons d'un pays à l'autre sont tout aussi peu concluantes lorsqu'on les replace dans une perspective historique. Ainsi, l'exploitation d'hydrocarbures a pu fragiliser des États nouvellement indépendants tels que l'Irak, la Libye ou le Nigeria. Mais elle n'a évidemment pas eu le même effet dans les pays plus développés et constitués sur la base de traditions étatiques plus anciennes comme l'Iran, le Venezuela ou la Russie. En Afrique, John Heilbrunn montre notamment comment les héritages coloniaux et la qualité des institutions ont déterminé l'impact que le pétrole allait avoir dans des États dont les trajectoires étaient très différentes, tels le Tchad et le Ghana (Heilbrunn 2014). Un pareil constat invite à examiner plus attentivement les systèmes politiques en place *avant* la mise en production des gisements de brut, et pas seulement *pendant* ou *après*.

L'impact politique de l'exploitation d'hydrocarbures s'apprécie également en fonction de son ancienneté. L'Afrique n'est pas l'Azerbaïdjan, région qui a fourni la moitié du pétrole brut produit dans le monde jusqu'au début du XX^e siècle. L'apparition d'une industrie pétrolière y est un phénomène assez récent, un siècle après le forage du puits de Bibi-Heybat dans la péninsule d'Absheron sur la mer Caspienne en 1848 et la découverte aux États-Unis d'huiles en quantités commercialisables à Titusville en Pennsylvanie en 1859. Au sud du Sahara, les premiers gisements ont été mis en exploitation après la Seconde Guerre mondiale. Ils n'ont donc pas pu avoir un impact aussi important que la colonisation sur la construction et l'organisation de l'État. Rétrospectivement, un pareil constat oblige également à admettre que les revenus pétroliers, en

tant que tels, ne prédisposent pas en eux-mêmes à l'autoritarisme : selon Kevin Morrison, ils ont surtout un effet stabilisateur car ils consolident les pouvoirs en place et réduisent les possibilités de transition, que ce soit vers la dictature ou vers la démocratie (Morrison 2009).

À cet égard, les études de terrain ont le mérite de prémunir le chercheur contre les risques d'amalgames et de généralisations abusives. Pour autant, elles ne doivent pas aboutir à l'excès inverse en interdisant les comparaisons ou en ignorant les prolongements internationaux des enjeux politiques de l'exploitation d'hydrocarbures. La démarche n'implique pas seulement de prendre en compte la dimension globale du capitalisme financier et des multinationales du secteur. Elle oblige aussi à s'intéresser à la diplomatie pétrolière des pays africains producteurs, en particulier quand celle-ci est déterminée par des enjeux de politique intérieure, comme en Angola, au Soudan ou au Tchad. Dans le même ordre d'idées, elle incite à étudier la globalisation des modes de contestation contre l'exploitation d'hydrocarbures.

De fait, les exportations de gaz et de pétrole contribuent à insérer les pays producteurs dans le commerce mondial, tout en leur donnant un levier d'influence à l'international. Au moment où ses revenus pétroliers explosaient, la junte militaire du Nigeria a par exemple voulu profiter de sa nouvelle fortune pour, tout à la fois, financer la reconstruction des régions ravagées par la guerre du Biafra et asseoir ses prétentions panafricaines à être un leader continental. En 1979, elle nationalisait ainsi la British Petroleum pour protester contre la complaisance du gouvernement britannique à l'égard des régimes d'apartheid en Afrique australe. Au-delà des effets de prestance, cette politique extérieure de puissance n'en a pas moins obéi à des injonctions contradictoires sur le plan local et international. D'un côté, le Nigeria est devenu membre en 1971 de l'OPEP, cartel qui avait pour objectif de maintenir une pression à la hausse sur les cours du baril. De l'autre, il a voulu démontrer son sens de la solidarité africaine en vendant son brut à prix cassé pour aider des petits pays non producteurs à compenser le choc pétrolier de 1973 (Aluko 1981 : 208). Cette pratique, qui a démarré en 1974, n'a jamais cessé et s'est poursuivie au Malawi, au Liberia et en Sierra Leone après le retour à un régime civil en 1999. En principe, l'idée était aussi d'enrayer la contrebande de brut en canalisant les flux vers les raffineries de la région, notamment la Côte d'Ivoire. Mais en pratique, les ventes de pétrole à prix cassé ont surtout servi à enrichir des intermédiaires proches de la mouvance présidentielle, qui ont empêché leurs commissions pour finaliser la signature de contrats préférentiels⁵.

On retrouve de pareils prolongements internationaux dans les révoltes qui ont agité les zones pétrolifères du delta du Niger à partir des années 1990. En 2006-2009, le principal groupe armé de la région, le MEND (Mouvement pour l'Émancipation du Delta du Niger), disposait ainsi de relais ethniques dans la diaspora nigériane en Grande-Bretagne et aux États-Unis, avec l'Ijaw People's Association, fondée à Londres en 1953, et l'Ijaw Foundation, établie à Brooklyn en 2003 (Alagoa, Tamuno & Clark 2009). D'abord menée par les Ogoni en 1993-1995, la contestation a également été relayée à l'international par le lobby vert et des ONG écologistes qui ont organisé des boycotts contre les stations d'essence de la compagnie Shell dans les pays développés. Mieux encore, les modes de protestation des habitants du delta ont pu inspirer les manifestants des pays occidentaux, à l'exemple de ces femmes californiennes qui, fin 2002, ont imité leurs consœurs africaines et se sont entièrement déshabillées pour aller défiler dans les rues contre le projet américain d'envoyer l'armée américaine en Irak⁶.

⁵ Entretiens de l'auteur à Lilongwe en 2015.

⁶ <http://www.baringwitness.org/mission.htm> Accès 30 nov. 2015.

Pour une analyse politique des « cultures pétrolières »

De ce point de vue, il apparaît qu'il existe de véritables « cultures politiques pétrolières », soit dans l'opposition aux entreprises d'extraction, soit encore parce que l'exploitation des gisements affecte les rapports de pouvoir locaux. Le phénomène est particulièrement visible dans les villes de la ruée vers l'or noir. Sans même parler des États-Unis, il est évidemment plus marqué dans les centres urbains où l'on a commencé à produire du pétrole très tôt, à partir des années 1860, par exemple à Batumi en Abkhazie, à Grozny en Tchétchénie et à Bakou en Azerbaïdjan, où les travailleurs de l'industrie, influencés par les idées communistes, se sont mis en grève en 1903 en brûlant les derricks des alentours. En Afrique, l'exploitation d'hydrocarbures a également reconfiguré des agglomérations comme Pointe-Noire, Port-Gentil ou Port Harcourt. Par contrecoup, la manne pétrolière a aussi influencé le développement de capitales comme Luanda ou Abuja, dont elle a largement financé la construction. En élargissant la gamme des importations et en enrichissant très rapidement une classe restreinte de privilégiés, elle a par ailleurs bouleversé les habitudes alimentaires et les rapports sociaux. Elle a en outre contribué à renouveler les productions artistiques et littéraires⁷. Au Nigeria, un chanteur comme Fela Kuti ne s'est pas privé de moquer les effets de la "*petro-naira society*", même si le pétrole n'y a pas produit un genre musical en soi, à la différence de Trinidad et Tobago, où les barils abandonnés près des gisements ou des ports ont été reconvertis en percussions devenues typiques de la musique caribéenne de la région⁸.

Concernant les modalités de la protestation et de la mobilisation politiques, le pétrole n'a cependant pas toujours eu un rôle d'entraînement aussi important qu'on pourrait le croire au vu de sa visibilité médiatique et de son poids financier. S'ils sont parfois puissants et riches, comme au Nigeria, les syndicats des employés du secteur ne mobilisent guère dans des économies où l'emploi est soit informel, soit largement tributaire des recrutements dans la fonction publique. Au Nigeria, par exemple, la principale multinationale pétrolière du pays, Shell, assure environ 40 % de la production, mais elle ne compte que 4 000 employés, auxquels s'ajoutent 20 000 autres chez les sous-traitants. À l'échelle d'un pays dont la population approche les 200 millions d'habitants, l'industrie des hydrocarbures fournit donc à peine 1 % de l'emploi formel (Ihua 2010 : 8). De l'exploration en amont à la distribution en aval, elle ne fait pas travailler plus de 250 000 personnes, dont seulement 64 000 dans le secteur de la production à proprement parler si l'on en croit des estimations du Bureau international du travail en 2003 (Naanen & Tolani 2014 : 28 ; Fajana 2005 : 36). Une telle situation est à mettre en regard avec celle d'un pays quatre fois moins peuplé comme l'Afrique du Sud, où le secteur minier employait un million de personnes et représentait encore un cinquième du PNB jusqu'au début des années 2000.

De fait, la production pétrolière requiert un fort investissement en capital mais peu de main-d'œuvre, contrairement aux industries manufacturières, minières et agroalimentaires. Cette caractéristique structurelle se retrouve d'un pays et d'une période à l'autre, y compris du temps où les ressources humaines étaient censées pallier la rusticité des techniques d'exploitation (Khizrieva

[Archive : <https://web.archive.org/web/20160203154650/http://www.baringwitness.org/mission.htm>]

⁷ Pour des romans nigérian et français inspirés de la crise du delta du Niger, voir par exemple Habila (2010) et Molas (2012).

⁸ Découvert en 1886, le pétrole a en l'occurrence commencé à être exploité à Trinidad et Tobago en 1907, cinquante ans avant le Nigeria.

& Reyna 2011)⁹. Dans une certaine mesure, elle explique aussi pourquoi la pression sur l'emploi est particulièrement forte et susceptible de créer des conflits sociaux autour des gisements onshore, par exemple dans la région d'Aktau au Kazakhstan (où des émeutes ont éclaté à Janaozen en 2011) ou dans la province de Wasit en Irak (où, en 2009, la population a attaqué et saboté les installations de la *China National Petroleum Corporation* à Ahdab pour exiger des emplois et l'accès à l'électricité et à l'eau courante)¹⁰. Il est certes difficile d'apprécier la situation car on ne dispose pas de chiffres précis sur les effectifs de l'industrie pétrolière. Les opérateurs cultivent le goût du secret et la chaîne de sous-traitance est très longue. Faute de définition consensuelle, elle peut aller de la construction de supertankers ou de plateformes pétrolières jusqu'au secteur du bâtiment en passant par la pétrochimie et les personnels de sécurité chargés de protéger les zones d'exploitation¹¹. Ces derniers ne sont pas quantifiés de manière négligeable¹². Leurs effectifs sont cependant trop volatiles pour être comparés à ceux des travailleurs des secteurs miniers et manufacturiers, sans même parler des masses anonymes de l'économie dite informelle.

Ainsi, l'industrie des hydrocarbures en Afrique a plutôt donné naissance à une petite « aristocratie du prolétariat » constituée d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés. De ce point de vue, les enclaves pétrolières ne sont guère comparables au système de concessions et de plantations de la période coloniale, qui employait beaucoup plus de main-d'œuvre. Elles n'ont pas produit de cultures ouvrières au sens où on l'entendait dans les économies du XIX^e siècle, basées sur le charbon, où les mineurs étaient fort nombreux et ont activement participé à la vie syndicale, associative et mutualiste de ce que Timothy Mitchell (2013) a appelé des *carbon democracies*. Il n'est d'ailleurs pas anodin que des pays producteurs de pétrole comme la Grande-Bretagne et la Russie aient davantage construit leur identité nationale autour des mines de charbon. En Afrique, l'or noir a sans doute été un symbole fort de l'indépendance de l'Algérie et de l'Angola, voire du Nigeria pendant le boom des années 1970. Mais il n'a pas été porteur de grandes mobilisations à l'origine de nouveaux projets de sociétés, contrairement par exemple aux efforts précoces de

⁹ En Tchétchénie dans les années 1880, par exemple, le pétrole employait un maximum de 50 000 personnes alors que ses gisements fournissaient environ un quart du budget de l'État russe. Le nombre de travailleurs du secteur pétrolier s'est ensuite effondré, passant de 11 000 à moins de 4 000 pendant la Première Guerre mondiale, qui a entraîné un effondrement de la production, notamment quand, en mars 1917, le gouvernement révolutionnaire de Moscou a exproprié les compagnies privées et confié les droits d'exploitation aux Cosaques, poussant les Tchétchènes à réclamer le départ des troupes russes et à rallier les bolchéviques pour reprendre leurs terres. Il a fallu attendre les années 1920 pour que l'exploitation pétrolière reprenne (Khizrieva & Reyna 2011).

¹⁰ Comme dans le delta du Niger au Nigeria, les autochtones s'y sont en l'occurrence plaints de la pollution, de violations du droit du travail et de l'opacité d'une politique de recrutement qui les aurait relégués dans des positions subalternes, avec seulement une centaine de contrats temporaires. Source : notes prises lors d'une conférence co-organisée avec Hosham Dawod à Erbil en Irak le 8 au 9 octobre 2013 et intitulée « L'anthropologie du pétrole : transformations sociales et trajectoires des États ».

¹¹ Dès 1958 pendant la guerre d'Algérie, la Compagnie française des pétroles et ses sous-traitants devaient ainsi recruter des miliciens locaux et des gardes privés pour protéger les gisements, la raffinerie en construction d'Alger et le pipeline de Hassi Messaoud à Bougie, en l'occurrence avec d'anciens militaires et policiers de la Compagnie française de sécurité et de la Société saharienne de sécurité (Samir 2012).

¹² En Irak, on estime par exemple que les personnels affectés à la protection des gisements pétroliers pour le compte de la société Erynis Inter représentaient 14 000 des 20 000 gardes employés dans le pays à la fin des années 2000.

nationalisations de l'industrie pétrolière au Mexique et en Iran, qui ont servi à affirmer les souverainetés populaires dès les années 1930 et 1950¹³.

En Afrique, l'or noir est souvent perçu comme symptomatique de l'échec politique et économique d'États rentiers et incapables de se démocratiser en profondeur. De ce point de vue, les théories de la malédiction des ressources mériteraient certainement de dépasser leurs approches matérialistes pour analyser la puissance des imaginaires et des réseaux sociaux (Douglas 2015). Les rumeurs sur les complots des multinationales et les compromissions de la classe dirigeante avec les forces invisibles du capitalisme occidental ou oriental (arabe et chinois essentiellement) nous éclairent en effet sur les représentations du pouvoir en Afrique. Elles sont d'autant plus importantes qu'en pratique, la science politique ne vise pas seulement à analyser le fonctionnement de l'État et les pratiques de gouvernance. En se rapprochant de la sociologie et de l'anthropologie, voire de la sémantique, elle a aussi pour objet de décrypter les discours du et sur le pouvoir, quitte à déconstruire la mise en récit officielle, médiatique et/ou populaire du roman national et des grands événements du monde.

Pour un décloisonnement des catégories d'acteurs

Une analyse de l'impact politique de la production pétrolière en Afrique se doit ainsi de décloisonner les catégories qui, de façon simplificatrice, opposent les États et les opérateurs à une société « civile » trop souvent réduite aux ONG et aux communautés ethniques affectées par l'exploitation d'hydrocarbures. Une première idée reçue concerne la prétendue volonté des compagnies pétrolières de diviser pour mieux régner afin d'affaiblir les forces susceptibles de leur résister, quitte à provoquer un chaos peu favorable à l'investissement et à la poursuite d'activités industrielles. Dans le cas du Nigeria, par exemple, certains auteurs insinuent que les multinationales se satisfont d'un niveau d'insécurité élevé, voire encouragent la violence parce que les troubles poussent les prix du baril vers le haut (Zalik 2006). À les en croire, elles chercheraient à attiser les tensions ethniques pour éviter de dédommager les communautés locales et les détourner de leurs revendications sur le versement de compensations (Frynas 2000). Plus en contact avec la population, des sous-traitants comme Haliburton, Schlumberger et Saipem entretiendraient quant à eux les conflits pour renchérir le coût de leurs prestations et obtenir une prolongation de leurs contrats avec les multinationales.

Mais un tel raisonnement ne prend pas en compte deux dimensions essentielles : l'esprit de corps de compagnies qui veulent à tout prix éviter d'exposer leur personnel expatrié à des violences, d'une part, et le fait que le gouvernement nigérian est le premier à bénéficier d'une hausse des cours puisqu'il prélève les deux tiers du prix du baril, d'autre part. Plutôt que de se focaliser uniquement sur le rôle des multinationales, il convient à cet égard d'analyser les autres acteurs de la ruée sur l'or noir. Objet de toutes les convoitises, la redistribution de la manne pétrolière est en effet au centre de nombreux conflits qui divisent les riverains bien autant que la classe dirigeante. Dans le delta du Niger, par exemple, les confrontations à ce sujet ont même pu donner naissance à de nouvelles identités ethniques créées pour les besoins de la cause par les

¹³ Le Mexique a en l'occurrence été un des premiers pays en développement à se doter d'une société publique pour exploiter son pétrole, avec la Pemex (*Petroléos Mexicanos*) en 1938, seize ans après la YPF (*Yacimientos Petrolíferos Fiscales*) en Argentine en 1922.

communautés « hôtes » afin de justifier la spécificité de leurs revendications relativement à la population environnante (Pérouse de Montclos 2012).

En outre, la nature et l'organisation des États considérés nous éclairent mieux sur les contraintes locales. En Angola, où les puits sont surtout *offshore*, les multinationales du pétrole ont principalement négocié avec un gouvernement très centralisé. Dans un cadre fédéral au Nigeria, elles ont en revanche dû prendre davantage en compte les intérêts divergents des États fédérés, des collectivités locales, des groupes de jeunes, des chefs dits « traditionnels » et des ONG pour accéder à des gisements *onshore*. Les experts reconnaissent eux-mêmes qu'il n'y a pas eu « de complot ou de tentative de manipulation des conflits. En pratique, c'est surtout l'incompétence des compagnies qui a été source d'incompréhensions dans leurs relations avec la population ». « De par ses pratiques, son mode de gestion et sa culture d'entreprise, l'industrie pétrolière », ajoutaient-ils, « a été tout à la fois une victime, un objet et un acteur des tensions inter et infra-communautaires » dans le delta du Niger (Nyheim, Zandvliet & Morissey 2003).

De fait, les parties prenantes à la production d'hydrocarbures ne sont pas monolithiques, quand bien même on voudrait les comprendre sur la base d'un triptyque composé des États, des opérateurs et des communautés locales. En témoignent les rivalités de pouvoir au sein de la classe dirigeante, le jeu des compétitions qui caractérise une industrie capitaliste et les divisions qui travaillent de l'intérieur la société dite « civile »¹⁴. Outre qu'il convient d'affiner l'analyse suivant les différentes échelles retenues, les alignements des uns et des autres ne sont pas non plus évidents. En Angola et en Libye, par exemple, les compagnies pétrolières américaines ont contrevenu aux intérêts de leur gouvernement en finançant des régimes ennemis. Le cas de Chevron en Angola pendant la guerre froide le montre bien : la compagnie payait ses impôts à un gouvernement marxiste et ses sites de production étaient protégés par des troupes « communistes » contre l'incursion de rebelles soutenus par Washington, soutien qui n'empêcha d'ailleurs pas l'assaut de commandos sud-africains en 1985. Dans le même ordre d'idées, le gisement *onshore* de la compagnie canadienne Heritage à Soyo a par deux fois été attaqué en 1993 et 1995 par les guérilleros de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), qui avait pourtant l'appui des États-Unis et de l'Afrique du Sud.

Le besoin d'une compréhension plus fine des acteurs du pétrole se fait particulièrement sentir en ce qui concerne le fonctionnement des sociétés exploitantes. Les analyses en la matière révèlent trop souvent une ignorance de l'économie politique des hydrocarbures. Le problème vient parfois du biais idéologique de certaines ONG dont les enquêtes de terrain alimentent les réflexions des chercheurs et se focalisent uniquement sur les méfaits des multinationales. Il se nourrit aussi de la confidentialité des contrats d'exploitation, qui empêche d'analyser sérieusement les revenus des États pétroliers en distinguant les joint-ventures des accords de partage de production et des royalties tirées du modèle ancien des concessions. Des questions de souveraineté entravent également les efforts d'investigation sur les modalités fiscales et politiques de redistribution de la rente. En témoignent les initiatives de transparence qui incitent les compagnies extractives à rendre publics leurs versements aux États producteurs mais qui ne questionnent pas la façon dont ces derniers usent et abusent de leurs revenus pétroliers.

¹⁴ Au Nigeria, par exemple, les multinationales n'ont pas la même position vis-à-vis du gouvernement suivant qu'elles ont des gisements à terre ou *offshore*, avec des défis sécuritaires et des régimes fiscaux différents. Mobil, qui travaille exclusivement au large des côtes, est généralement la compagnie la plus intransigeante ; Shell, qui a davantage « nigérianisé » son personnel, est plus enclin à négocier.

La focalisation sur les multinationales et le secteur privé peut être trompeuse à cet égard. Elle revient en effet à ignorer le rôle crucial des compagnies publiques qui détiennent l'essentiel des gisements dans le monde (Nicholls 2005). Dans les pays en développement, celles-ci sont rarement cotées en bourse¹⁵. Mais si on s'intéresse à leurs réserves et non à la valorisation de leurs actifs, les compagnies saoudienne, libyenne et nigériane tiennent le haut du pavé relativement aux « majors » du secteur privé, autrefois connues sous le nom des « Sept Sœurs » puis, fusion oblige, des « Big Five » avec Exxon, Shell, British Petroleum, Chevron et Total. Certaines caracolent également en tête des classements de production de barils équivalent pétrole. Au cours des années 2000, six des dix plus grosses compagnies pétrolières et gazières étaient ainsi des sociétés nationales qui, à l'exception de Gazprom, étaient détenues à 100 % par leur État. Dans le secteur privé, les Américains d'Exxon n'arrivaient qu'au quatrième rang en termes de production, après les Saoudiens d'Aramco, les Russes de Gazprom et les Iraniens de la NIOC (*National Iranian Oil Company*), et avant les Mexicains de Pemex, les Chinois de la CNPC (*China National Petroleum Corporation*) et les Algériens de la Sonatrach.

Quelques leçons à tirer de l'économie politique du pétrole

Depuis la grande vague de nationalisation des années 1970, la plupart des pays en développement contrôlent aujourd'hui leur exploitation pétrolière et certains en retirent jusqu'à 90 % de ses revenus (Shaxson 2007 : 1). Soumises à une concurrence accrue, les « majors » du secteur privé n'ont plus de monopoles, ne sont plus titulaires des titres miniers et n'assurent plus, comme contractants ou comme prestataires de services, qu'un sixième environ de la production mondiale. Avec la montée en puissance de l'OPEP, les États ont en effet mis un terme à l'ancien système des concessions et les opérateurs sont devenus leurs locataires, voire leurs sous-traitants, quand ils n'ont pas tout simplement été nationalisés. De ce point de vue, on peut parler d'une « publicisation » de l'industrie pétrolière plutôt que d'une « privatisation » qui, en pratique, ne subsiste quasiment plus qu'aux États-Unis. Historiquement, peu de pays ont d'ailleurs choisi de confier l'exploitation de leurs gisements à des acteurs privés et nationaux¹⁶. La Russie autrefois soviétique a en fait été un des seuls pays à, paradoxalement, adopter un des régimes juridiques les plus capitalistes lorsqu'elle a démantelé en 1993 l'ancien monopole d'État en trois entités privées : Lukoil, Surgutneftegaz et Yugos (Luong & Weinthal 2010).

L'importance des pouvoirs publics oblige ainsi à admettre que le marché et le secteur privé ne sont pas les seuls à déterminer les prix et les conditions d'exploitation de l'industrie. Les États en développement jouent dorénavant un rôle crucial et, pour reprendre les mots de Bernard Mommer, « la stabilité de la gouvernance minière ne dépend pas tant de l'économie que de la structure politique, légale et institutionnelle d'un pays producteur » (Mommer 2002 : 230). Les régimes fiscaux, en particulier, ont considérablement évolué. Le système ancien des concessions,

¹⁵ Les choses sont certes en train de changer. Le Mexique, le Nigeria et l'Arabie saoudite envisagent d'introduire leurs compagnies nationales en bourse. À l'échelle mondiale, la capitalisation des vingt plus grosses compagnies pétrolières et gazières est déjà considérable, supérieure à deux trilliards de dollars et à la valeur marchande des entreprises dans le domaine des nouvelles technologies ou des biens de consommation courante (Cf. Appel, Mason & Watts 2015 : 5).

¹⁶ Pour mémoire mentionnons le Brésil en 1891-1931, le Venezuela en 1904-1906, la Roumanie en 1924-1944 et le Guatemala en 1949-1982.

qui consistait uniquement à verser des royalties aux États, a laissé la place à des joint-ventures puis à des contrats ou des accords de partage de production, dits PSC ou PSA (*production sharing contracts* ou *agreements*), qui répartissent les profits entre les multinationales et les sociétés nationales. En Afrique, par exemple, les gisements de Cabinda sont une survivance du passé, les derniers où une compagnie publique, à savoir la Sonangol, demeure minoritaire dans une *joint-venture* qui date des années 1960 (Yates 2012 : 54). Depuis l'indépendance et les nationalisations des années 1970, les autres sites de production de l'Angola sont plutôt gérés suivant des accords de partage plus avantageux pour l'État car lui permettant de récupérer à la fois les royalties et les profits sans avoir à supporter les coûts d'exploitation.

Plusieurs régimes existent en la matière (Darmois 2013 : 100). Les contrats de service, qui consistent parfois à partager les risques avec un opérateur privé, sont sans doute les plus intéressants pour les États. On en trouve quelques exemples en Algérie, au Mexique, au Koweït, au Qatar et au Venezuela, sans parler de l'Irak depuis 2010 ou d'un système spécifique à l'Iran, le *buy-back*, qui oblige le prestataire à racheter au gouvernement une part du brut qu'il a produit. À moins d'avoir un domaine minier extrêmement attrayant, les conditions de ces contrats de service peuvent cependant être dissuasives pour les multinationales, entravant les efforts d'exploration ou de développement des gisements déjà en exploitation.

Introduit par l'Indonésie en 1966, le régime des partages de production (PSC) a davantage les faveurs des pays en développement et est aujourd'hui le plus couramment utilisé. Il présente en effet plusieurs atouts. En premier lieu, il laisse les multinationales supporter l'essentiel des risques financiers et se rembourser des coûts engagés en disposant d'une fraction de la production, dite *cost oil*, qui varie suivant les prix du baril et qui ne peut dépasser un certain pourcentage annuel dans la zone contractuelle. Contrairement aux concessions d'autrefois, en outre, il permet aux États de reprendre la main sur les réserves, qui sont désormais comptabilisées dans les actifs de leur société nationale et non plus des opérateurs privés. Autre avantage, les pouvoirs publics peuvent exercer un contrôle plus important sur la direction des opérations, tant en matière d'exploration que de développement des zones déjà exploitées. Plus personnalisé et plus flexible, le régime des PSC est également mieux adapté aux contraintes de production lorsqu'un État décide de découper des blocs de grande taille, chaque contrat pouvant prendre en compte des paramètres très spécifiques suivant la profondeur, la localisation et les difficultés d'accès ou d'exploitation des gisements. Indéniablement, la marge de manœuvre avec les opérateurs privés est plus grande que dans le système des concessions d'autrefois. En effet, un État peut parfaitement négocier dans un contrat le volume de ses réserves prouvées pour permettre aux multinationales de maintenir à plus de 100 % le taux de renouvellement de leurs champs et donc éviter leur une décote en bourse. Si des pays comme l'Iran, le Koweït ou l'Arabie saoudite s'y refusent, de telles propositions sont souvent très attractives et expliquent aussi pourquoi le régime des PSC est devenu une composante essentielle de l'industrie pétrolière, conjointement avec les fusions et les acquisitions.

La réhabilitation de l'État

En Afrique comme ailleurs, l'importance des États producteurs dans l'économie politique du pétrole est donc incontestable. Avec sa compagnie nationale, la NNPC (*Nigeria National Petroleum Corporation*), le Nigeria est par exemple majoritaire dans toutes les joint-ventures qui exploitent ses hydrocarbures. Critiquer les multinationales pour leur rôle dans la pollution du delta du Niger

revient ainsi à reprocher à des locataires la vétusté de leur logement alors que le problème doit beaucoup au manque d'entretien des installations consécutif aux défaillances de l'investissement public. Un tel constat invite à dépasser les théories dépendantistes et marxistes qui, dans les années 1970, conspuaient les méfaits de la bourgeoisie compradore et tablaient sur un assujettissement des États africains aux intérêts du grand capital pour exploiter les ressources et la population des pays en développement. À partir des années 1980, les plans d'ajustement structurel du Fonds monétaire international (FMI) ont en l'occurrence renouvelé l'intérêt porté aux ingérences étrangères comme explicatives des problèmes du continent. Bouc émissaire de choix, la Banque mondiale a notamment été accusée d'avoir provoqué des crises économiques d'ampleur alors même qu'elle était précisément intervenue parce que de nombreux pays s'étaient considérablement endettés et menaçaient d'être en défaut de paiement.

Dans le cas du Nigeria, certains auteurs ont prétendu que le plan d'ajustement structurel du FMI avait été imposé sans négociation car l'État était incapable de résister aux forces du capitalisme¹⁷. La relation des autorités aux multinationales du pétrole était présentée de la même manière. Pour Thomas Biersteker, notamment, les nationalisations des années 1970 étaient un leurre car le Nigeria ne maîtrisait pas les techniques de production, contrairement à l'Iran, au Mexique ou au Venezuela. En pratique, il continuait donc de dépendre des multinationales et de leurs sous-traitants pour apporter des financements et extraire ses hydrocarbures, la NNPC étant un simple collecteur de la rente, partenaire passif et silencieux des joint-ventures (Biersteker 1987 : 241). Sous la forme du jeu de mots, la compagnie Shell faisait quant à elle figure d'État dans l'État, réduisant l'État nigérian à une simple coquille vide (*shell* en anglais). On en tenait pour preuve que plusieurs hommes politiques avaient démarré leur carrière en travaillant pour Shell, à commencer par Ernest Shonekan, éphémère chef d'État en 1993, Edmund Daukoru, ministre du Pétrole en 2005-2007, ou Rufus Ada George, gouverneur de l'État des Rivers en 1992-1993. Pour Oronto Douglas, militant très actif dans le delta devenu conseiller personnel du président Goodluck Jonathan en 2011, le constat ne faisait aucun doute : « Les compagnies pétrolières dictaient la conduite du pays et il [existait] une relation symbiotique entre les juntes militaires, les dictatures civiles et les multinationales¹⁸. »

Mais la situation a bien changé et des chercheurs comme Sylvanus Elijah Abila critiquent désormais « l'école de pensée réactionnaire » des théoriciens dépendantistes selon lesquels les crises du delta du Niger seraient « une réponse nécessaire à la violence résultant d'une alliance objective entre l'État et les multinationales opérationnelles dans la région » (Abila 2009 : 167). Aujourd'hui, les compagnies pétrolières sont obligées de payer des consultants pour faire du lobbying auprès du gouvernement fédéral à Abuja, précisément parce que ses intérêts sont différents. Forts de leurs huiles de schiste, les États-Unis n'achètent plus de pétrole nigérian et la compagnie Shell, lassée des attaques à répétition, est en train de se retirer des gisements *onshore* du pays, dont elle a vendu des parts très conséquentes. Même des militants des régions productrices du delta, tel Steve Azaiki, originaire du Bayelsa, admettent qu'il serait injuste « de faire porter aux compagnies pétrolières la responsabilité de tous les maux du Nigeria. Leur conduite doit se plier aux injonctions des autorités et c'est au gouvernement de faire respecter les règles en matière d'environnement et de protection des populations locales... Son intérêt en la

¹⁷ Pour des analyses tardives de ce type, voir Umoren (2002) ; Paraut (2009).

¹⁸ Interview citée par Omeje (2005 : 325).

matière est d'autant plus grand qu'au Nigeria, l'État est majoritaire (à hauteur d'au moins 60 %) dans les opérations de production des multinationales » (Azaiki 2007 : 204).

Pour Kenneth Omeje, l'État nigérian n'est certainement pas aussi faible qu'on le croit souvent (Omeje 2005). Loin d'être aux ordres du grand capital, il a au contraire su affirmer ses intérêts depuis la nationalisation de British Petroleum (BP) en 1979 et les décrets d'indigénisation de 1972 et 1977 (*Foreign Enterprises Decrees*), qui ont limité par des quotas le nombre d'expatriés autorisés dans les compagnies pétrolières (Genova 2010). Dorénavant, plus de 90 % des cadres techniques et des postes de direction de l'industrie sont entre les mains des Nigériens. En 2005, par exemple, Basil Omiyi est devenu le premier Nigérian à prendre la direction de la filiale exploration et production de Shell dans le pays. Dans les années 2000, des lois dites de *local content* ont promu l'emploi de personnels originaires des régions productrices, à hauteur de 60 % des effectifs totaux de Shell et de 40 % de ceux de Mobil (Omeje 2006). L'effort a également porté sur les approvisionnements en biens et services : dans le cas de Chevron, la part dévolue à des firmes nigérianes est passée de 25 % en 1999 à 80 % en 2001 (Ukiwo 2008 : 80). À l'époque, l'État a par ailleurs révisé ses accords, les *memorandums of understanding*, pour mettre la main sur plus des deux tiers des revenus des joint-ventures tout en obligeant les multinationales à renoncer aux gisements marginaux qu'elles n'exploitaient pas et qu'elles ont dû laisser à des investisseurs locaux en vertu du décret n° 23 de 1996. Le brut nigérian *onshore* est alors devenu une des huiles les plus taxées au monde, à hauteur de 80 % à 90 % de ses revenus nets¹⁹. S'il est pendant longtemps resté intéressant pour les investisseurs, c'est essentiellement parce qu'il était peu profond et de bonne qualité, expliquant pourquoi, parmi 114 pays pétroliers jugés à l'aune de leurs risques fiscaux et politiques en 2006, le Nigeria était encore classé au quatorzième rang mondial en termes d'attractivité, juste après l'Angola (Frynas & Manuel 2007).

À l'échelle de l'Afrique subsaharienne, il convient certes de nuancer le constat. En effet, l'affirmation des États dans l'économie politique du pétrole est variable. Le Gabon, le Congo-Brazzaville, le Soudan, le Cameroun, le Niger et le Bénin, par exemple, n'ont pas de véritable capacité opérationnelle. Les compagnies nationales peuvent différer du tout au tout (Pérouse de Montclos 2016). Ainsi, certaines ne s'aventurent pas en dehors du marché intérieur et refusent de s'ouvrir aux capitaux privés, à l'instar de la NNPC. Dans des pays comme le Mexique, l'Iran, le Koweït, le Venezuela et l'Algérie, les compagnies pétrolières nationales semblent d'autant moins susceptibles d'être privatisées qu'elles sont des symboles forts de l'unité et de la souveraineté populaires. Au Venezuela notamment, Hugo Chavez et ses successeurs ont renationalisé PDVSA (*Petróleos de Venezuela S.A.*), qui avait vainement essayé de s'ouvrir aux investissements étrangers et d'opérer sur le modèle d'une firme commerciale en exportant elle-même sa production et en cherchant à échapper à la tutelle du ministère du Pétrole. Au Mexique, de nombreux obstacles politiques entravent également les tentatives de réforme de la Pemex, qui n'exporte pas non plus de pétrole et qui opère seule sous le contrôle direct du gouvernement depuis l'éviction des multinationales en 1938. Le contraste est saisissant avec des compagnies comme Statoil en Norvège ou Petrobras au Brésil, qui ont partiellement été privatisées, même si elles conservent un quasi-monopole sur les réserves inexploitées et même si l'État reste actionnaire majoritaire.

Les différences s'apprécient également dans les tentatives d'ouverture à l'international. Certaines compagnies publiques ne s'y sont pas risquées, soit parce qu'elles n'en avaient pas les

¹⁹ Johnston, Daniel (2003). *International Exploration Economics, Risk, and Contract Analysis*, Tulsa, Penn Well Corporation, 401 p., cité par Ikama (2013 : 164).

moyens et qu'elles étaient gangrénées par la corruption, à l'exemple du Nigeria et du Mexique, soit, comme en Iran, parce qu'elles étaient touchées par des sanctions économiques, soit encore, comme en Arabie saoudite, parce qu'elles ne souhaitaient pas augmenter les capacités de production et contrecarrer la politique de défense des prix du baril par l'OPEP en prenant des parts dans des gisements à l'étranger (Marcel 2006 : 197). D'autres ont en revanche choisi d'investir à l'international pour consolider leur surface financière ou pour prendre le relais de gisements en voie d'épuisement sur le territoire national. À l'instar des Malaisiens de Petronas, des Chinois de la CNPC, des Indiens de l'*Indian Oil Corporation* et des Brésiliens de Petrobras, les Algériens de la Sonatrach et les Angolais de Sonangol ont ainsi essayé de s'étendre à l'étranger.

En dépit d'une corruption rampante, leurs compagnies paraissent, de ce point de vue, plus performantes que la NNPC au Nigeria. En Angola, ceci s'explique peut-être parce que l'élite au pouvoir à Luanda était plus unie et déterminée à attirer des investissements étrangers pour financer sa longue guerre civile contre l'UNITA (Thurber, Ifeyinwa & Heller 2010 : 7). En revanche, la NNPC est restée la « vache à lait » (*cash cow*) des différents régimes militaires et civils qui se sont succédé au pouvoir. En vertu du décret n° 18 de 1971, qui a posé les bases d'une compagnie nationale, elle a été créée pour répondre aux exigences de l'OPEP au moment où le Nigeria rejoignait les rangs du cartel. Depuis lors, elle a toujours dû dépendre des subventions du pouvoir car elle n'a pas été autorisée à réinvestir ses excédents de trésorerie ou à lever des fonds sur les marchés financiers. Avec des mandats relativement brefs, en moyenne deux ans, ses présidents et directeurs généraux n'ont donc jamais réussi à s'affranchir de la tutelle du gouvernement fédéral pour transformer la compagnie en entreprise rentable (Olorunfemi Akin & Olaiya 2014 : chap. 6). Au contraire, la NNPC a dû se plier aux injonctions de politiques qui ne se sont pas gênés pour puiser dans ses caisses et utiliser à titre privé ses hélicoptères, ses avions, ses cliniques ou ses logements. De façon aberrante sur le plan économique, on lui a également ordonné d'investir dans des projets destinés à satisfaire des clientèles régionales, qu'il s'agisse de construire dans le delta des pipelines inutilisables ou de poursuivre des activités d'exploration infructueuses dans le bassin du lac Tchad. *In fine*, la NNPC est devenue un mastodonte bureaucratique, ingérable et profondément corrompu de l'intérieur, situation qui n'est d'ailleurs pas sans rappeler les raisons pour lesquelles le groupe Shell a décidé de se retirer des gisements *onshore* du pays après que sa filiale a été forcée de se « nigérianiser ».

Conclusion

Une approche par l'économie politique de l'industrie des hydrocarbures en Afrique montre ainsi que les États africains ne sont pas absents des processus d'exploitation pétrolière, pour le meilleur comme pour le pire lorsqu'ils ne jouent pas leur rôle de régulateur. Encore faut-il accepter de s'affranchir un moment des hypothèses déterministes de la théorie de la malédiction des ressources, d'une part, et admettre la complexité de situations qui ne se résument pas à un affrontement entre la société « civile » et une alliance « objective » entre l'État et les multinationales, d'autre part. Les rumeurs et les idées reçues sur la production pétrolière nous éclairement parfois utilement sur les représentations du pouvoir. Mais elles ont une faible valeur heuristique pour décrypter les articulations entre l'État, le citoyen et les industriels du secteur des hydrocarbures. Des chercheurs nigériens regrettent à cet égard les simplifications outrancières, voire populistes, des études sur les conflits du delta du Niger, qui se réduisent trop souvent à une

opposition infructueuse entre deux visions irréductibles : celle des autochtones qui insistent sur les méfaits du système fédéral en matière de redistribution de la manne pétrolière et celle des observateurs extérieurs à la région qui se focalisent sur la mauvaise gouvernance et la corruption des élites locales (Ukiwo 2008).

Indéniablement, l'analyse politique du pétrole en Afrique gagnerait à s'émanciper du paradigme de la théorie de la dépendance comme de celui de la malédiction des ressources. Les efforts des chercheurs ne continueront pas moins de buter sur l'opacité des acteurs de la production. Si elles rendent des comptes à leurs actionnaires parce qu'elles sont cotées en bourse, les majors du secteur privé restent en effet peu prolixes sur les activités de leurs filiales dans les pays en développement. Sur ce point, Total a été classé comme le deuxième opérateur le moins transparent du monde (après la NNPC) par une enquête portant sur 44 compagnies nationales et internationales en 2010 (Kowalczyk-Hoyer 2011 : 70). À propos des majors présentes en Afrique, le chercheur dispose certes de quelques témoignages, de récits hagiographiques, d'études historiques, de travaux archivistiques et de quelques tentatives de prosopographie, à défaut d'une véritable anthropologie basée sur l'observation participante (voir par exemple Yates 2009). En revanche, les compagnies nationales restent généralement un grand trou noir de la connaissance, exception faite de trois chapitres consacrés à la Sonatrach, à la NNPC et à Sonangol dans l'opus de David Victor, David Hulst et Mark Thurber (2012). Souvent associées aux plus grands scandales de corruption, les sociétés publiques sont foncièrement rétives à l'investigation et moins sensibles aux pressions des ONG car elles ne rendent pas de comptes à des actionnaires attentifs aux images de marque et aux critiques de l'opinion publique. À quelques exceptions près, elles sont donc moins transparentes que les majors. Seules deux d'entre elles, Petrobras au Brésil et Sasol en Afrique du Sud, ont par exemple soutenu le lancement en 2006 de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives, dite EITI (*Extractive Industries Transparency Initiative*) (Frynas 2009 : 140).

Les obstacles qui entravent l'analyse politique du pétrole en Afrique ne sont cependant pas infranchissables. L'opacité du milieu oblige à trianguler davantage l'information pour inclure les points de vue de tous les acteurs en lice. En effet, il ne saurait être question de limiter les enquêtes de terrain à quelques entretiens semi-directif avec des militants d'ONG et des chefs traditionnels censés représenter les intérêts des communautés locales. Il importe aussi d'aller à la rencontre des opérateurs de l'industrie, des syndicalistes et des fonctionnaires des administrations centrales et territoriales. Les portes fermées à la recherche ne doivent pas décourager. À la dérobée, il est toujours possible de discuter avec des amicales d'anciens et des retraités du pétrole soucieux de transmettre la mémoire des difficultés du métier. Certains ont d'ailleurs publié à compte d'auteur des livres de témoignage qui entrouvrent des possibilités d'analyse critique. Parallèlement, les cités pétrolières et les communautés riveraines des gisements ne sont pas toutes interdites à l'observation participante. L'anthropologie politique est encore balbutiante dans ce domaine. Et pour cause : l'Afrique reste encore et toujours un continent à explorer.

Références

- Abila, Sylvanus Elijah. 2009. « Historical and philosophical foundation of minority rights movements in Niger Delta », in Emiri, Festus & Deinduomo, Gowon (eds), p. 167. *Law and Petroleum Industry in Nigeria: Current Challenges*. Lagos, Malthouse.
- Alagoa, Ebiegberie Joe, Tamuno, Tekena & Clark, John Pepper (eds). 2009. *The Izon of the Niger Delta*. Port Harcourt, Onyoma, 851 p.
- Aluko, Olajide. 1981. *Essays on Nigerian foreign policy*. London, George Allen & Unwin.
- Appel, Hannah, 2012a. « Walls and white elephants : oil extraction, responsibility, and infrastructural violence in Equatorial Guinea », *Ethnography* 13 (4) : 439-65. DOI : [10.1177/1466138111435741](https://doi.org/10.1177/1466138111435741)
- Appel, Hannah. 2012b. « Offshore work: oil, modularity, and the how of capitalism in Equatorial Guinea », *American Ethnologist* 39 (4), 692-709. DOI : [10.1111/j.1548-1425.2012.01389.x](https://doi.org/10.1111/j.1548-1425.2012.01389.x)
- Appel, Hannah, Arthur Mason & Michael Watts (eds), 2015. *Subterranean Estates : Life Worlds of Oil and Gas*. Ithaca, Cornell University Press. DOI: [10.1080/2325548X.2016.1222835](https://doi.org/10.1080/2325548X.2016.1222835)
- Apter, Andrew (2005), *The Pan-African Nation: Oil and the Spectacle of Culture*. Chicago, University of Chicago Press, 334 p.
- Aron, Raymond. 1962. *Paix et guerre entre les nations*. Paris, Calmann-Lévy.
- Azaiki, Steve. 2007. *Oil, Gas and Life in Nigeria*. Ibadan, Y-Books.
- Biersteker, Thomas. 1987. *Multinationals, the State, and Control of the Nigerian Economy*. New Jersey, Princeton University Press.
- Budina, Nina *et al.* 2007. *Nigeria's Growth Record: Dutch Disease or Debt Overhang?* Washington, World Bank Working Paper n° 4256.
- Buhaug, Halvard & Jan Ketil Rod. 2006. « Local Determinants of African Civil Wars, 1970-2001 », *Political Geography* 25 (3) : 315-33. DOI: [j.polgeo.2006.02.005](https://doi.org/j.polgeo.2006.02.005)
- Darmois, Gilles. 2013. *Le partage de la rente pétrolière : état des lieux et bonnes pratiques*. Paris, Technip.
- Dunning, Thad. 2005. « Resource Dependence, Economic Performance, and Political Stability », *Journal of Conflict Resolution* 49 (4) : 451. DOI: [10.1177/0022002705277521](https://doi.org/10.1177/0022002705277521)
- Ferguson, James. 2005. « Seeing Like an Oil Company: Space, Security, and Global Capital in Neoliberal Africa », *American Anthropologist* 107 (3) : 380. DOI: [10.1525/aa.2005.107.3.377](https://doi.org/10.1525/aa.2005.107.3.377)
- Fajana Sola, 2005. *Industrial Relations in the Oil Industry in Nigeria*. Geneva, International Labour Office, Working Paper n° 237.
- Frynas, Jędrzej Georg. 2009. *Beyond Corporate Social Responsibility: Oil Multinationals and Social Challenges*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Frynas, Jędrzej Georg. 2000. *Oil in Nigeria. Conflict and Litigation between Oil Companies and Village Communities*. London, Lit Verlag, 263 p.
- Frynas, Jędrzej George & Paulo, Manuel. 2007. « New Scramble for African Oil ? Historical, Political, and Business Perspectives », *African Affairs* 106 (423) : 241. DOI: [10.1093/afraf/adl042](https://doi.org/10.1093/afraf/adl042)
- Furfari, Samuele. 2012. *Politique et géopolitique de l'énergie : une analyse des tensions internationales au XXI^e siècle*, Paris, Éd. Technip, 454 p.
- Genova, Ann. 2010. « Nigeria's Nationalization of British Petroleum », *International Journal of African Historical Studies* 43 (1) : 115-136. <http://www.jstor.org/stable/25741399>
- Habila, Helon. 2010. *Oil on Water*. London, Hamish Hamilton, 216 p.
- Heilbrunn, John. 2014. *Oil, democracy, and development in Africa*. Cambridge, Cambridge University Press, 270 p.
- Ihua, Ugwushi Bellema. 2010. « Local Content Policy and SMEs Sector Promotion : The Nigerian Oil Industry Experience », *International Journal of Business and Management* 5 (5). DOI: [10.5539/ijbm.v5n5p3](https://doi.org/10.5539/ijbm.v5n5p3)
- Ikama, Jean-Jacques. 2013. *Comment partager la rente pétrolière ? Les enseignements d'une expérience africaine*. Paris, Technip.

- Karl, Terry Lynn. 1997. *The paradox of plenty: oil booms and petro-states*. Berkeley, University of California Press, 342 p.
- Khizrieva, Galina & Stephen Reyna. 2011. « 'Against... Domination': Oil and War in Chechnya », p. 194, in Behrends, Andrea, Stephen Reyna & Günther Schlee (ed.), *Crude domination: an anthropology of oil*. New York, Berghahn Books.
- Kowalczyk-Hoyer, Barbara. 2011. *Promoting Revenue Transparency: 2011 Report on Oil & Gas Companies*. New York, Berlin, Revenue Watch Institute & Transparency International.
- Le Billon, Philippe. 2012. *Wars of Plunders. Conflicts, Profits and the Politics of Resources*. London : Hurst, 363 p.
- Luong, Pauline Jones & Erika Weinthal. 2010. *Oil is not a Curse: Ownership Structure and Institutions in Soviet Successor States*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Mack, Andrew *et al.* 2005. *Human Security Report 2005*. Vancouver, University of British Columbia, Human Security Centre.
- Marcel, Valérie. 2006. *Oil Titans: National Oil Companies in the Middle East*. Washington DC, Brookings Institution Press.
- Mazzucchi, Nicolas. 2017. *Énergie : ressources, technologies et enjeux de pouvoir*. Paris, Armand Colin, 219 p.
- Mitchell, Timothy. 2013. *Carbon Democracy: le pouvoir politique à l'ère du pétrole*. Paris, La Découverte, 280 p.
- Molas, Aurélien. 2012. *Les Fantômes du Delta*. Paris, Albin Michel, 528 p.
- Mommer, Bernard. 2002. *Global oil and the nation state*. Oxford, Oxford University Press.
- Morrison, Kevin. 2009. « Oil, Nontax Revenue, and the Redistributive Foundations of Regime Stability », *International Organization* 63 (1) : 107-138. DOI : [10.1017/S0020818309090043](https://doi.org/10.1017/S0020818309090043)
- Naanen, Ben & Patrick Tolani. 2014. *Private Gain, Public Disaster: Social Context of Illegal Oil Bunkering and Artisanal Refining in the Niger Delta*. Port Harcourt, Niger Delta Environment and Relief Foundation (NIDEREF).
- National Intelligence Council. 2005. *Mapping Sub-Saharan Africa's Future*. Washington DC, NIC.
- Nicholls, Tom, 2005. « NOCs 1 - IOCs 0 », *Petroleum Economist* 72 (4) : 4-9.
- Nyheim, David, Luc Zandvliet & Lockton Morrissey (eds). 2003. *Peace And Security In The Niger Delta : Conflict Expert Group Baseline Report For Shell*, pp. 40 & 80. London, WAC Services.
- Ochuno, Moses. 2009. *Colonial Meltdown: Northern Nigeria in the Great Depression*. Athens (OH) : Ohio University Press, p. 46-55.
- Olorunfemi, Michael, Akin Adetunji & Ade Olaiya. 2014. *Nigeria Oil and Gas: A Mixed Blessing? With A Chronicle of NNPC's Unfulfilled Mission*. Lagos, Kachifo Limited.
- Omeje, Kenneth. 2005. « Oil conflict in Nigeria : Contending issues and perspectives of the local Niger Delta people », *New Political Economy* 10 (3) : 325. DOI : [10.1080/13563460500204183](https://doi.org/10.1080/13563460500204183)
- Omeje, Kenneth. 2006. *High stakes and Stakeholders : oil conflict and security in Nigeria*. Aldershot, Ashgate, 199 p.
- Orléan, André. 2015. *À quoi servent les économistes s'ils disent tous la même chose ? Manifeste pour une économie pluraliste*. Paris, Les liens qui libèrent, 112 p.
- Paraut, Benoît. 2009. *Le pétrole au Nigeria, un instrument au service de quel développement : pillage, crise identitaire et résistance dans le delta du Niger*. Paris, L'Harmattan, 289 p.
- Patey, Luke. 2014. *The New Kings of Crude: China, India, and the Global Struggle for Oil in Sudan and South Sudan*. London, Hurst, 356 p.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2016. « États et compagnies pétrolières nationales : des acteurs du futur ou du passé ? », *Politique étrangère* 2 : 171-81. DOI : [10.3917/pe.162.0171](https://doi.org/10.3917/pe.162.0171)
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2014a. « Les fantasmes géopolitiques du pétrole dans les pays en guerre... ou pas », *Hérodote* 155 : 9-21. DOI : [10.3917/her.155.0009](https://doi.org/10.3917/her.155.0009)
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2014b. « Oil curse, state instability, and violence in developing countries: Theoretical lessons for Nigeria », IFRA-Nigeria Working Papers Series n° 32, 37 p. [https://www.ifra-nigeria.org/files/54/IFRA-E-papers/46/PEROUSE-DE-MONTCLOS,-Marc-Antoine-\(2014\)-Oil-curse,-state-instability,-and-violence-in-developing-countries:-theoretical-lessons-for-Nigeria.pdf](https://www.ifra-nigeria.org/files/54/IFRA-E-papers/46/PEROUSE-DE-MONTCLOS,-Marc-Antoine-(2014)-Oil-curse,-state-instability,-and-violence-in-developing-countries:-theoretical-lessons-for-Nigeria.pdf)

- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2012. « Les compagnies pétrolières à l'épreuve du développement : le cas du delta du Niger (Nigeria) », *Autrepart* 60 : 113-30. DOI : [10.3917/autr.060.0111](https://doi.org/10.3917/autr.060.0111)
- Pierce, Steven. 2005. *Farmers and the state in colonial Kano: Land tenure and the legal imagination*, Bloomington. Bloomington (IN) : Indiana University Press, p. 31-4.
- Rogers, Douglas. 2015. « Oil and Anthropology », *Annual Review of Anthropology* 44 : 365-380. DOI : [annurev-anthro-102214-014136](https://doi.org/10.1215/00141801-102214-014136)
- Ross, Michael. 2003. *Nigeria's Oil Sector and the Poor*. London, UK Department for International Development
- Sala-i-Martin, Xavier & Arvind Subramanian. 2003. *Addressing the Natural Resource Curse: An Illustration from Nigeria*. Washington DC, International Monetary Fund, Working Paper 03/139.
- Saul, Samir. 2012. « Le pétrole a-t-il été sanctuarisé durant la guerre d'Algérie ? », in Alain Beltran (dir.), *Le pétrole et la guerre*, p. 168-85. Bruxelles, Peter Lang.
- Sawyer, Suzana. 2004. *Crude chronicles: Indigenous Politics, Multinational Oil, and Neoliberalism in Ecuador*. London, Duke University Press.
- Shaxson, Nicholas. 2007. *Poisoned Wells: The Dirty Politics of African Oil*. New York, Palgrave Macmillan.
- Schlee, Gunther. 2008. *How enemies are made: towards a theory of ethnic and religious conflicts*. New York, Berghahn Books, 194 p.
- Stammler, Florian. 2011. « Oil Without Conflict? The Anthropology of Industrialisation in Northern Russia », in Andrea Behrends, Stephen Reyna & Günther Schlee (eds), *Crude domination: an anthropology of oil*, p. 260. New York, Berghahn Books.
- Haber Stephen & Victor Menaldo. 2011. « Do Natural Resources Fuel Authoritarianism ? A Reappraisal of the Resource Curse », *American Political Science Review* 105 (1): 10. <http://www.jstor.org/stable/41480824>
- Soares de Oliveira, Ricardo. 2007. *Oil and politics in the Gulf of Guinea*. London, Hurst, 379 p.
- Thurber, Mark, Ifeyinwa Emelife & Patrick Heller. 2010. *NNPC and Nigeria's Oil Patronage Ecosystem*. Stanford University, Freeman Spogli Institute for International Studies.
- Ukiwo, Ukoha. 2008. « Nationalization versus Indigenization of the Rentier Space: Oil and Conflicts in Nigeria », in Omeje, Kenneth (ed.), *Extractive Economies and Conflicts in the Global South : Multi-Regional Perspectives on Rentier Politics*, p. 75-92. Aldershot, Ashgate.
- Umoren, Rose. 2002. *Economic reforms and Nigeria's political crisis*. Ibadan, Spectrum Books, 220 p.
- Victor, David, David Hulst & Mark Thurber (eds). 2012. *Oil and Governance. State-owned Enterprises and the World energy Supply*. Cambridge, Cambridge University Press, 1014 p.
- Wenar, Leif. 2016. *Blood Oil: Tyrants, Violence, and the Rules that Run the World*. Oxford, Oxford University Press, 494 p.
- Winegard, Timothy. 2016. *The first world oil war*. Toronto, University of Toronto Press, 385 p.
- Yates, Douglas. 2012. *The Scramble for African Oil : Oppression, Corruption and War for the Control of Africa's Natural Resources*. London, Pluto.
- Yates, Douglas. 2009. *The French Oil Industry and the Corps des Mines In Africa*. Trenton (NJ), Africa World Press, 276 p.
- Zalik, Anna, 2006. *Oil Futures : Shell's "Trilemma Triangle" and the "Force of Community"*. Berkeley, University of California, Department of Geography, polycop., 24 p.